

# RAC

Reconnaissance  
des acquis et  
des compétences

## DOMAINE TECHNIQUE

Technologie du génie industriel - E.J.N.ON



**À PARTIR DE CHEZ VOUS,  
DE VOTRE ENTREPRISE OU  
DIRECTEMENT DU CÉGEP**

## Objectifs du programme

Le programme vise à :

- > Rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à celle-ci.
- > Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie.
- > Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne.
- > Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme concilie deux exigences :

- > la polyvalence : permet aux technologues de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées;
- > la maîtrise : permet de s'adapter à des situations de travail variées résultant de l'évolution du contexte.

Ces intentions contribueront à développer chez les personnes formées les qualités attendues par les employeurs :

- > la capacité à travailler en équipe, à communiquer et à établir des relations de travail harmonieuses;
- > le leadership d'influence;
- > l'esprit d'analyse et de synthèse;
- > l'autonomie et le sens de l'initiative;
- > la capacité à résoudre des problèmes et à suggérer des idées novatrices pour améliorer la production et la qualité de vie au travail;
- > la capacité d'être proactif;
- > la rigueur et la minutie

## Conditions d'admission

Est admissible, la personne qui possède un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le Collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- > elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives; ou
- > elle est visée par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental; ou
- > elle a complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

De plus, la personne doit détenir une expérience de travail significative et elle doit être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé.

## Compétences visées

- > Analyser la fonction de travail;
- > S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail;
- > Interpréter des plans et des devis;
- > Exploiter un poste de travail informatisé;
- > Analyser des matériaux et des procédés de fabrication;
- > Produire de la documentation technique;
- > Résoudre des problèmes se rapportant aux mathématiques et aux statistiques;
- > Dessiner des croquis et des plans;
- > Effectuer des mesures du travail;
- > Effectuer des études sur les méthodes de travail;
- > Effectuer le relevé et l'interprétation des mesures;
- > Gérer des stocks et des entrepôts;
- > Gérer une équipe de travail;
- > Assurer la mise en oeuvre d'un programme de santé et de sécurité au travail;
- > Contrôler la qualité d'une production;
- > Gérer un projet;
- > Contribuer à l'instauration d'un programme d'assurance qualité;
- > Planifier la production;
- > Organiser l'aménagement des lieux de production;
- > Estimer les coûts de production;
- > Superviser la production;
- > Optimiser la production.

Rév. 09-02-2021

**Information et inscription**  
**Sans frais au 1 855 856-1527**  
**formationextra.com**

Louise Richard  
Technicienne en information  
418 248-7164, poste 3200  
Sans frais : 1 855 856-1527, poste 0  
fcontinue@cegeplapocatiere.qc.ca

**Extra**  
Formation continue  
Cégep de La Pocatière